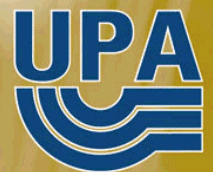


MÉMOIRE
DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA
DU CENTRE-DU-QUÉBEC



Sur le développement durable de la
production porcine au Québec au
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
(BAPE) – AVRIL 2003



Fédération de l'UPA
du Centre-du-Québec

◆ TABLE DES MATIÈRES ◆

PRÉAMBULE

INTRODUCTION..... 4

UN LEADERSHIP AGROENVIRONNEMENTAL 5

RECOMMANDATIONS

- SOUTIEN DE L'ÉTAT 8
- COHABITATION EN MILIEU RURAL 8
- GESTION DES FUMIERS..... 9
- GESTION DE L'EAU 9

NOS ENGAGEMENTS..... 11

CONCLUSION..... 12



ANNEXES :

- ANNEXE 1 : STATISTIQUES RÉGIONALES
- ANNEXE 2 : RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2000-2003
- ANNEXE 3 : MÉMOIRE BAPE – SECTION RELÈVE AGRICOLE

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec regroupe quelque 4 550 exploitants agricoles au sein de 7 syndicats de secteur et de 12 syndicats spécialisés dont le Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec. La Fédération compte, notamment, 488 producteurs porcins répartis sur un territoire de 6 952 km².

L'agriculture constitue une base solide de développement dans la région car nos entreprises cultivent sur plus de 35 % de l'ensemble du territoire réservé à l'agriculture avec un capital agricole de 1,2 milliard de dollars et des recettes provenant du marché de 510 millions de dollars, la région se classe au 2^e rang au Québec. Au chapitre de l'emploi, 7 200 travailleurs de la terre ainsi que leur famille puisent leur subsistance directement de l'agriculture. Malgré que l'agriculture soit particulièrement diversifiée, la région se distingue, notamment, dans les productions laitière, porcine et céréalière.

La Fédération se préoccupe principalement de la sécurité du revenu de ses exploitants agricoles, mais elle agit également à tous les niveaux d'influence de l'agriculture et elle participe à l'ensemble des débats qui influence de près ou de loin le développement de l'agriculture. La Fédération a été, notamment, instigatrice d'une table multipartite dont la mission fondamentale est de tendre vers le développement de l'agriculture durable et au sein duquel participent le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère de l'Environnement (MENV), le secteur de la santé ainsi que les divers organismes de la région.

INTRODUCTION

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec tient d'abord à remercier la Commission de l'avoir invitée à présenter son point de vue sur le développement de la production porcine. Vous comprendrez, sans doute, que nous devons déborder largement ce domaine puisque la problématique s'inscrit dans une perspective agroenvironnementale beaucoup plus globale. Conséquemment, notre intervention visera principalement à abattre une perception populaire qui s'enracine dangereusement dans nos milieux ruraux et ailleurs. Nous voulons, ici, démontrer que la Fédération et ses membres sont fortement préoccupés et engagés dans une démarche environnementale, et ce, de manière irréversible.

Par ailleurs, nous voulons dès à présent, apporter une précision fondamentale quant au type d'entreprises que nous privilégions au Centre-du-Québec. Cette définition pourra vraisemblablement, vous permettre de mieux visualiser nos recommandations ainsi que nos engagements qui compléteront notre mémoire. Ainsi, nous sommes profondément déterminés à défendre nos entreprises familiales qui sont gérées par les membres d'une même famille. Nous voulons, évidemment, que ces fermes soient également viables, durables et transmissibles de génération en génération.

Enfin, vous constaterez sans doute, à la lecture de ce document, que nous envisageons l'avenir sous la perspective du développement durable. Cet engagement n'est pas seulement un vœu, mais une véritable mission et l'un des premiers principes fondamentaux qui guide ceux et celles qui œuvrent au sein de la Fédération ainsi que d'un nombre sans cesse croissant de productrices et producteurs au Centre-du-Québec.

UN LEADERSHIP AGROENVIRONNEMENTAL

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec s'est depuis longtemps donné comme mission de sensibiliser les producteurs et productrices de la région à des pratiques agricoles davantage compatibles avec les préoccupations environnementales.

Dès le début des années 80, nous parlions amplement d'agriculture biologique, de développement de nos entreprises et de pollution agricole. Cet éveil ne nous a pas été imposé, ce sont plutôt nos producteurs eux-mêmes qui l'ont soulevé et nous avons dès lors commencé à chercher ensemble des alternatives lors de colloques et d'expérimentation qui ont été conduits par les producteurs.

C'est cependant en 1998, que la Fédération régionale a mis de l'avant une véritable stratégie agroenvironnementale ainsi qu'un plan d'action fondé sur des résultats. Forte de l'appui financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), la Fédération a engagé un agent en agroenvironnement et lui a donné comme mission fondamentale de promouvoir la cause agroenvironnementale, et ce, en utilisant tous les outils susceptibles d'atteindre cet objectif. L'une des premières tâches de l'agent fut de coordonner un imposant portrait agroenvironnemental (90,1 % des producteurs visés ont participé) lequel a servi, par la suite, d'indicateur pour mettre en place ce plan d'action.

Cinq ans plus tard, on peut déjà mesurer l'ampleur des interventions qui ont été effectuées dans la région. C'est ainsi que 6 clubs en agroenvironnement ont été créés regroupant quelque 600 producteurs et productrices agricoles. Ces producteurs sont engagés dans une démarche agroenvironnementale irréversible et globalement, ces derniers ont d'ores et déjà investi des millions de dollars pour prendre la voie d'une agriculture durable. Concrètement, ces producteurs ont amélioré considérablement la gestion des fertilisants, la réduction des pesticides, la protection des cours d'eau, etc. Soyez assurés que nos producteurs de porcs ont largement contribué à ce résultat.

La stratégie agroenvironnementale nécessitait également, que la Fédération régionale puisse s'assurer que les producteurs possèdent des outils supplémentaires afin d'atteindre les objectifs. C'est ainsi que, pour contourner un problème de surfertilisation de parcelles causé par une mauvaise répartition des fumiers, la Fédération a mis sur pied un site d'échanges d'engrais de ferme. Maintenant, d'autres régions sont fortement intéressées à se doter d'un outil semblable. Plusieurs milliers de producteurs se sont intéressés à ce nouvel outil régional de gestion des fertilisants organiques et nous sommes convaincus qu'il a déjà contribué, à sa façon, à une amélioration notable de l'environnement en milieu agricole. Aussi, ce site a permis à plusieurs producteurs de réduire leur achat d'engrais minéraux.

L'agent en agroenvironnement, sous la supervision de la Fédération régionale, avait en plus, le mandat de travailler à la dynamisation des intervenants du milieu dans une perspective de démarches concertée autour des questions agroenvironnementales. La Fédération régionale a notamment créé un comité multipartite en agriculture et en environnement au Centre-du-Québec. Ce comité, au sein duquel la Fédération est fort active, est constitué de représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du ministère de l'Environnement, du milieu de la santé, du monde municipal et du Conseil régional de l'environnement (CRECQ). La mission de ce comité s'articule autour de la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, à une approche cohérente de cohabitation et des usages sur le territoire. Ce comité a grandement amélioré la perception des différents intervenants quant à la cause agroenvironnementale. Elle a également permis au monde agricole de comprendre la mission des autres intervenants environnementaux. Nous croyons qu'une telle table s'avère un outil susceptible de faciliter un rapprochement de tous les intervenants.

Par ailleurs, notons qu'au sein même du milieu agricole, il existe un nombre important de comités de réflexion et d'action qui possèdent des mandats similaires au comité multipartite. Soulignons, entre autres, le comité d'aménagement régional et d'environnement qui est constitué de représentants de chacun de nos syndicats de secteur. En plus, l'an dernier, la Fédération a décidé de constituer un comité composé de producteurs et de productrices agricoles de différents secteurs de production afin d'amorcer une réflexion sur l'expansion des productions animales dans la région du Centre-du-Québec. Certaines recommandations qui sont présentées aujourd'hui par la Fédération, émergent d'ailleurs de ce comité de travail.

La Fédération est aussi profondément impliquée dans l'ensemble des groupes et organismes engagés dans une démarche environnementale. C'est ainsi que la Fédération siège au Conseil régional de l'environnement (CRECQ), aux zones d'intervention prioritaires de la région (ZIP) et présentement, la Fédération s'active autour de la constitution des comités de bassins versants présents sur le territoire et incidemment, nous souhaitons que ce nouvel outil puisse contribuer à améliorer davantage la cause environnementale au Centre-du-Québec.

Finalement, on ne pourrait passer sous silence le fait qu'au sein même des activités de l'UPA régionale, le dossier environnemental est constamment mis à l'avant-scène. Il ne se passe pas une rencontre de consultation ou d'information sans que ce sujet soit débattu et que nous profitons de ces occasions pour sensibiliser nos producteurs et productrices agricoles. D'ailleurs, depuis le début de la démarche agroenvironnementale, nous pouvons constater une évolution sans cesse croissante des mentalités et une responsabilisation accrue de la part de la majorité des producteurs.

Nous devons déplorer, toutefois, que l'État nous impose des mesures administratives extrêmement sévères dans un but sans doute louable, mais dont les méthodes demandent une mûre réflexion. Nous sommes de plus en plus inondés de paperasses de toutes sortes et nous devons déboursier des montants importants pour obtenir des services professionnels. Pendant ce temps, l'État se retire rapidement. Nous sommes d'avis qu'un cheminement agroenvironnemental devrait normalement inciter l'État à mettre des ressources professionnelles supplémentaires afin de nous améliorer. Ce n'est malheureusement pas le cas!

Pour l'avenir, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec est d'avis qu'il faudra non seulement poursuivre dans cette voie mais également, tendre vers une approche agroenvironnementale collective fondée sur une meilleure compréhension des enjeux et des outils susceptibles d'appuyer constamment les producteurs agricoles. La Fédération propose dans ce qui suit, certains moyens que nous croyons fort pertinents et sans doute réalisables.

RECOMMANDATIONS

➤ SOUTIEN DE L'ÉTAT

Nous recommandons que l'État accompagne davantage les producteurs et productrices agricoles dans leur cheminement, c'est-à-dire, de :

- rendre disponible du capital de risques pour soutenir les producteurs;
- adapter le financement aux différents modèles d'agriculture existant au Québec en tenant compte, toutefois, des principes de plafonnement des interventions lorsque les entreprises excèdent une dimension déterminée;
- favoriser le maintien et le développement d'entreprises à dimension humaine, propriété de famille qui en assume essentiellement la gestion et la prise de décision;
- financer les infrastructures relatives à l'environnement;
- soutenir et financer les conseils techniques du MAPAQ et les services-conseils non liés adéquatement;
- introduire des mesures financières incitatives afin d'appuyer les producteurs dans l'application de modes alternatives afin de réduire l'utilisation des pesticides.

➤ COHABITATION EN MILIEU RURAL

Nous recommandons une plus grande cohérence dans l'application des règles qui régissent le territoire agricole, et ce, dans la perspective d'améliorer la cohabitation en milieu rural.

- maintenir une juridiction provinciale (CPTAQ) du territoire agricole et éviter un étalement susceptible d'amplifier les problèmes de cohabitation dans la zone agricole;
- s'assurer que les *Orientations du gouvernement en matière d'aménagement* soient respectées afin d'éviter l'application de règles qui pénalisent inutilement le milieu agricole;

➤ COHABITATION EN MILIEU RURAL (SUITE)

- investir davantage dans la recherche et le développement afin de découvrir des méthodes d'atténuation des odeurs;
- développer des programmes d'information susceptibles de permettre à la population et leurs élus d'avoir une connaissance éclairée de la réalité agricole d'aujourd'hui, et ce, en vue de rechercher avec le monde agricole des moyens de favoriser la cohabitation dans nos milieux ruraux.

➤ GESTION DES FUMIERS

Nous recommandons une approche analytique articulée dans le domaine de la gestion des fumiers, et ce, dans une perspective d'assurer, en premier lieu, un développement normal aux entreprises existantes et le cas échéant, de permettre l'implantation de nouvelles entreprises.

- mise sur pied d'un outil cartographique de gestion des fumiers permettant aux organismes et organisations impliqués dans une démarche agroenvironnementale d'établir un plan stratégique afin de favoriser une diversification des élevages et une répartition raisonnée des nouvelles entreprises dans le respect des normes environnementales;
- d'accorder une attention spéciale aux producteurs et productrices pour rencontrer les objectifs du *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* en les accompagnant dans une démarche et en mettant tout en œuvre afin de trouver des solutions satisfaisantes afin qu'ils se conforment au REA.

➤ GESTION DE L'EAU

Nous recommandons que le milieu agricole cesse d'être vu au banc des accusés dans la nouvelle « *Politique de gestion de l'eau* » et que l'on considère les producteurs et productrices agricoles comme des partenaires dans le cheminement que l'État a établi en vue d'améliorer la ressource « EAU » au Québec.

- que le monde agricole soit représenté adéquatement au sein des comités de bassins versants et qu'une approche consensuelle guide les travaux de ces comités;

➤ **GESTION DE L'EAU (SUITE)**

- que l'on s'assure que les méthodes de suivi de la qualité de l'eau soient plus précises et qu'elles permettent de préciser l'impact des pratiques agricoles afin de mettre en place des stratégies pertinentes et efficaces;
- que l'État prévoit des mesures d'accompagnement financières et techniques adéquates afin d'accompagner les stratégies d'intervention visant le milieu agricole.

NOS ENGAGEMENTS

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec s'engage :

- ☑ à prioriser des pratiques respectueuses de l'environnement et favorise des mesures incitatives susceptibles de permettre à nos producteurs et productrices de cheminer vers une agriculture durable. Toutefois, la Fédération est consciente que ce cheminement doit s'effectuer progressivement en tenant compte de la capacité de nos entreprises à intégrer ces nouvelles pratiques agricoles;
- ☑ à poursuivre la stratégie de sensibilisation de ses membres, et ce, notamment dans une démarche agroenvironnementale;
- ☑ à ne pas défendre les producteurs et productrices dont les pratiques agricoles sont déraisonnables (pollution, insalubrité des aliments, vulnérabilité aux accidents sur la ferme, ...).

CONCLUSION

En conclusion, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec est foncièrement convaincue que nos producteurs et productrices agricoles ont résolument pris la route en direction de l'agriculture durable. Au cours des derniers mois, on leur a demandé d'accélérer la cadence et ils suivent la consigne. Au même moment, certains disent qu'ils n'ont rien fait. Par ailleurs, l'État a réduit ses effectifs en région et l'appui financier arrive au compte-gouttes. La situation est plutôt difficile, vous en conviendrez!

Malgré l'ampleur des mesures administratives à respecter, nous disons « OUI » aux diverses mesures agroenvironnementales et nous sollicitons en même temps la collaboration financière et technique de l'État ainsi que la compréhension de la population à cette démarche complexe, coûteuse et grandement engageante pour les producteurs et productrices agricoles de la région du Centre-du-Québec.

Merci!

ANNEXE 1

STATISTIQUES RÉGIONALES

STATISTIQUES DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Ces statistiques ont été préparées à l'aide de la liste officielle des producteurs et productrices agricoles du territoire de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec. Plusieurs termes sont utilisés pour dénombrer les producteurs agricoles. Ainsi, le terme « exploitant » s'adresse à toutes les personnes qui sont propriétaires et/ou co-propriétaires de l'entreprise agricole. Quant au terme « cotisant », il inclut tous les représentants et représentantes de fermes à propriétaire unique ou ferme de groupe. Celui de « producteur agricole » se définit, selon la loi 64 (Gouvernement du Québec, sanctionnée le 30 mai 1972), comme une personne dont la production agricole destinée à la mise en marché est d'une valeur annuelle supérieure à cinq mille dollars (5 000 \$).

Les statistiques, reproduites dans les tableaux ci-dessous, tiennent compte du nombre d'exploitants et non du nombre d'exploitations agricoles. Un producteur agricole peut simultanément cultiver divers produits ou élever plusieurs espèces d'animaux. Donc, un même producteur peut se retrouver dans plusieurs productions.

	1999 2000	2000 2001	2001 2002
Nombre total d' exploitants dans la région du Centre-du-Québec	4397	4512	4547
Nombre total de cotisants dans la région du Centre-du-Québec	-	4332	4364
Nombre de membres de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec	3900 (89%)	3999 (92%)	4018 (92%)
Nombre d' entreprises agricoles	3123	3052	3064

NOMBRE D'EXPLOITANTS PAR PRODUCTION AU 31 JUILLET 2002 : SYNDICATS RÉGIONAUX

Production	Nombre d'exploitants	Plan Conjoint	Assurance stabilisation	Agence de vente
Acéricoles	561	x		x
Bois (exploitants)	1000	x		*
Bovins	2777	x	x	x
Cultures commerciales	2155	x	x	
Fruits et légumes	43	x		
Lait (inc. l'exportation): producteurs et productrices entreprises laitières	1892 1088	x		x
Oeufs de consommation	25	x		
Ovins	95	x	x	
Pommes de terre	27	x	x	
Porcs	473	x	x	x
Volailles: producteurs et productrices entreprises avicoles	121 80	x		x

- Règlement de vente en commun

SYNDICATS PROVINCIAUX

Production	Nombre d'exploitants au Centre-du-Québec	Production	Nombre d'exploitants au Centre-du-Québec
Chèvres	68	Miel	18
Lapins	28	Oeufs d'incubation	24
Maraîchers	130	Producteurs et productrices en serres	56

Annexe 2

**RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2000-2002
FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2000-2002 FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC

1- PROMOTION ET SENSIBILISATION DES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

1 a) Diffusion de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA et des «bons coups» en agroenvironnement

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
Diffusion de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA à la population agricole et non-agricole	PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION : Préparation du cadre d'intervention régional et du plan d'action CE Fédération CA Fédération CARE CCA MRC Nicolet-Yamaska : CA Synd. producteurs de porcs Comité multipartite agriculture et env. rs Rencontre MAPAQ : Plan d'action concerté : Kiosque de sensibilisation Diffusion de la stratégie et des activités de l'UPA au CRD	3 Articles sur le Plan d'action dans le Nouvelliste, La tribune, Courrier Sud 1 Entrevue Radiophonique à Radio Canada sur le plan d'action 124 documents du Cadre d'intervention envoyés au MRC, Municipalités, Députés, Ministères, et organismes concernés : 2 avril
Échanges et perspectives entre les intervenants régionaux : CRECQ	12 RENCONTRES AU CRECQ Membres du Conseil d'administration du CRECQ 6 Réunions CA : 4 Réunions du Comité de bassin-versant Centre-du-Québec AGA CRECQ 24 mai, élu 2 ^{ème} vice –président du CRECQ, membre du conseil exécutif Adhésion du CRECQ au comité multipartite	22 RENCONTRES AU CRECQ Membres du Conseil d'administration du CRECQ 6 Réunions CA : 4 Réunions du Comité de bassin-versant Centre-du-Québec AGA CRECQ 23 mai, présentation du bilan des activités 5 CE CRECQ 3 rencontres Élaboration d'un plan d'action du CRECQ Embauche d'un chargé de projet : 2 oct. 3 rencontres :Forum Sur l'environnement :
Échanges et perspectives entre les intervenants régionaux : MRC et comité multipartite en agriculture et en environnement au Centre-du-Québec	16 rencontres du comité multipartite et technique (1 représentant des MRC) Invitation des aménagistes des MRC, 26 sept. à la Journée sur la protection des cours d'eau avec Claude Anctil 1 rencontre CCA de la MRC Nicolet-Yamaska, 11 déc. Présentation d'un document du résumé des activités en agroenvironnement	Dîner avec le Ministre André Boisclair 7 rencontres Rencontre Comité technique 5 Rencontres du comité multipartite COMMUNICATIONS Nommé agent de communication 3 « Multi-Médias » Bulletin d'information du communiqué Multipartite
Concours « Ma ferme une entreprise durable	1 gagnant	1 Gagnant

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
» : Bal des Moissons	3 fermes participantes, 1 lettre envoyée à tous les participants au concours pour les féliciter 3800 dépliants envoyés 500 participants au Bal des moissons, 18 novembre 1 article dans le Nouvelliste, Forum et dans le Courrier Sud Réunion pour améliorer la formule du Bal des moissons, 19 janvier Candidature du récipiendaire 2000 inscrit au prix Phénix en environnement : candidature non retenue 1 lettre envoyée à tous les clubs-conseils et les présidents pour les invités à participer à l'édition 2001 du Bal des moissons	1 Journée du Bal des Moissons 1 Cahier spécial dans le Journal Forum 1 Participants au concours 450 Participants au Bal des Moissons 3 Articles publiés ACTIVITÉ NON-PRÉVUE Moderniser le prix en agroenvironnement en l'incluant dans le prix pratique agricole

1 b) Gestion des engrais minéraux et organiques sur le territoire de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
Construction site d'échange donneur-receveur d'engrais de ferme pour mieux répartir les engrais de ferme sur le territoire : http://www.centre-du-quebec.upa.qc.ca/echange	1 construction du babillard électronique 1 signet distribué à 3200 producteurs lors des congrès de secteur 22 inscriptions 1000 visites du site	Ajout des producteurs en surplus de fumier 33 producteurs inscrits dans les receveurs 4 producteurs inscrits dans les donneurs 2400 visites du site
Promouvoir la conception des PAEF et des dates réglementaires limites	1200 lettres envoyées Augmentation de 160 membres dans les Clubs-conseils (60%) 1 comité PAEF des zones en surplus créé (75 producteurs)	
Visite de technologie de traitement des engrais de ferme	300 participants aux visites	
Conférence sur les technologies de traitement des engrais de ferme		1 journée conférence :2 fév. 20 Participants à la journée d'information 1200 Dépliants envoyés

1 c) Conservation de la qualité de l'eau et des sols :

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
AMÉLIORATION DE LA FERTILISATION Gestion des fertilisants organiques dans la production animale Colloque sur la production bovine : Le fumier, outils de gestion, PAEF...	1 Colloque sur le bovin de boucherie et laitier 100 participants 1 cahier de conférence imprimé 3200 dépliantes envoyés	
une journée de conférence sur la gestion des fumiers et de la production porcine		1 Journée de conférence : 2 fév. À l'école d'agriculture de Nicolet 20 Participants 1200 Dépliantes envoyés 1 kiosque de L'UPA
Organiser une soirée d'information sur la production porcine : Alimentation (Formulation, phytase et PAEF)		Soirée d'information sur la production porcine : 28 août 35 Participants 310 Invitations
Épandage avant le 1er octobre		1 Journée de conférence : 1 fév. À l'école d'agriculture de Nicolet 55 Participants 1200 Dépliantes envoyés
RÉDUCTION DES HERBICIDES Lutte mécanique	1 journée de sensibilisation sur la réduction des herbicides avec Durasol et Yvon Douville 3 journées à la ferme : 15 août 2000, 19 et 22 juillet 257 participants	3 Démonstrations à la ferme de réduction des herbicides 179 Participants 1300 envois postaux
DIMINUTION DE L'ÉROSION HYDRIQUE ET ÉOLIENNE SUR LES SUPERFICIES CULTIVÉES Gestion des cultures	1 journée à la ferme avec ateliers sur la stabilisation des berges. Et 1 journée égouttement 2 journées tenues :	6 journées au champ 80 participants
	1 journée de protection des cours d'eau avec Claude Anctil 30 participants 1 journée sur le drainage et l'égouttement, 10 avril 35 participants	
PROTECTION DES TERRES, DES RIVES ET DU LITTORAL Projet par bassin-versant (bandes riveraines, la diminution de l'érosion et protection des berges et des sols)		5 RENCONTRES Comité de bassin de la Rivière Nicolet 4 RENCONTRES Comité de bassin de la Rivière BÉCANCOUR
Semaine provinciale sur la protection des rives		65 Producteurs présents aux 3 journées

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
et de l'eau		d'activités; 3700 Dépliants 1 reportage télé 29 Présences des intervenants du milieu

1 d) Gestion des odeurs au bâtiment et à l'épandage :

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
Sensibilisation sur les normes d'épandage et sur la promotion du bon voisinage (mesures d'atténuation, distances, périodes propices à l'épandage...)	1 journée à la ferme avec méthode d'épandage. 50 participants à la journée à la ferme. 1 fiche informelle produite et distribuée aux producteurs (aussi disponible sur Internet). 1 article dans Forum.	2 Conférence sur les mesures d'atténuation des odeurs, 2 fév. , 20 fév. 55 Participants 1 Soirée d'information sur les méthodes d'épandage par rampe 35 Participants à la soirée d'information
Plantation et sauvegarde d'écran boisé	1 article dans Forum sur l'écran boisé 3 activités préparées lors de la semaine de protection des rives et de l'eau sur les haies brise-vent et les écrans boisés	

PROMOTION ET SUPPORT DES CLUBS-CONSEILS

ACTIVITÉS	2000-2001	2001-2002
Support et diffusion de l'information sur les Clubs-conseils	15 activités des Clubs-conseils financés et promotion effectué dans les journaux régionaux; Partenariat Augmentation de 60 % des membres dans les Clubs-conseils 250 membres (déc. 2000) 410 membres (avril 2001)	13 activités financées au Clubs-conseils Mention des Clubs-conseils dans la majorité des articles de sensibilisation Adresse des Clubs-conseils sur le site de la fédération, du comité multipartite et sur le site d'échange d'engrais de ferme. Téléphone dans tous les carnets de champs donnés aux producteurs 1 publicité financée dans le cahier spéciale sur la journée champêtre
Promotion des Clubs-conseils	Promotion des Clubs-conseils dans le cahier spécial de la journée champêtre Liste des Clubs-conseils inscrits dans les cahiers champs ACTIVITÉ NON-PRÉVUES : Club-conseils : Normes HACCP Aide à la formation d'un Club-conseils en production porcine pour la norme HACCP	

ANNEXE 3

**COMITÉ DE RÉFLEXION SUR
L'EXPANSION DES PRODUCTIONS
AGRICOLES (CREPA)**

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'EXPANSION DES PRODUCTIONS AGRICOLES (CREPA)

PRÉMICES DE TRAVAIL	PRIORITÉ	RESPONSABLES
Créer une filière.	+++	Fédération régionale
Disponibilité de services-conseils.	++	Comité des services-conseils
Cesser de défendre des projets d'intégrateurs/producteurs de l'extérieur de la région.	+++	Fédération régionale + Filière* + CARE + SPPCQ
Éviter une trop forte densité d'élevage sur le territoire.	++	CARE
Gestion des fumiers.	+	Fédération régionale + Syndicats spécialisés
Créer un maillage entre producteurs et receveurs de fumier.	+++	Agent en agroenvironnement + CARE + Spécialités concernées
Publiciser davantage le site d'échanges d'engrais.	+++	Agent en agroenvironnement + SEI
Favoriser l'implantation de mesures d'atténuation.	+++	Agent en agroenvironnement + Spécialités
Encadrer le déboisement des terres.	++	CARE
Travailler à abolir le principe des ZAL pour utiliser une base individuelle d'entreprise.	+++	CARE + Fédération régionale
Faire les démarches pour rendre disponible du capital de risque pour le démarrage d'entreprises.	+++	CMEM + Fédération régionale
Faire connaître les particularités des productions à la Financière agricole.	+++	CMEM
Uniformiser le discours de la Financière (section assurances vs section financement).	+++	CMEM
Ajuster le support financier selon des modèles établis sur une base d'UTP.	+	Spécialités
Faire connaître l'agriculture sous son vrai jour.	+++	SEI
Rassurer la population en démontrant les contrôles déjà existants pour la taille des entreprises (600 UA porcs = 1,5 UTP).	+++	SEI
Sensibiliser les producteurs et productrices au fait qu'ils ne sont pas obligés de grossir.	+++	SEI
Publiciser les clubs agroenvironnementaux.	++	Comité des services-conseils
Démontrer que le secteur agricole est important, qu'il évolue à son rythme, et a droit de se développer.	+++	SEI + Confédération
S'assurer que le MAPAQ joue bien son rôle.	+++	Fédération régionale
Démontrer le lien entre les besoins des plantes et les épandages faits annuellement.	++	MAPAQ

CARE : Comité d'aménagement régional et d'environnement

SPPCQ : Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec

SEI : Service d'éducation et d'information

CMEM : Comité de mise en marché

* Filière : Verso